



30 novembre 2013 / MPAA - PARIS



Profession ? Amateur !

4ème colloque porté par FUSE en collaboration avec la MPAA

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent »

Déclaration universelle des droits de l'homme – article 27

Les pratiques artistiques en amateur représentent une part importante de l'activité du spectacle vivant. Elles touchent toutes les esthétiques et sont présentes sur tout le territoire qu'il soit urbain ou rural. Elles concernent des millions de personnes. Sources d'épanouissement personnel, génératrices de lien social, ces pratiques représentent également une masse considérable d'heures de travail pour les artistes professionnels.

Et pourtant, au fil de nos deux derniers colloques, tout au long de la rédaction du guide sur la pratique en amateur par la COFAC (coordination des fédérations et des associations pour la culture) et au vu des réactions que génère les discussions sur le projet de loi sur la création artistique, force est de constater que la place de l'amateur et parfois même, son existence, n'est pas si évidente que cela. Flou juridique, soupçon de concurrence déloyale, statut indéfini, il existe de fait de nombreuses zones « grises ».

Parce que le spectacle et la problématique de sa transmission, à tout âge, sont au cœur du projet de FUSE, nous avons souhaité avec la Maison des pratiques artistiques amateurs, approfondir ces questions et susciter le débat avant que soit finalisée et votée la loi d'orientation sur la création artistique. En réunissant autour de la table, représentants du monde de la pratique amateur, professionnels, syndicalistes, élus et représentants du ministère de la culture, nous faisons ainsi le pari de déboucher sur des propositions concrètes pour enrichir les discussions au parlement sur ces questions.

Maison des Pratiques Artistiques Amateurs - Broussais (14^{ème})

100 rue Didot - Paris 14ème

en métro : Ligne 4, Porte d'Orléans - Ligne 13, Plaisance, Porte de Vanves

en bus : Ligne 58 / Ligne 95

en tramway : T3a - arrêt Didot

FUSE Fédération des usagers du spectacle enseigné - www.fuse.asso.fr

✉ fuse.relations@gmail.com

📍 6 boulevard de l'Égalité 44100 NANTES

☎ 06 07 63 89 93

Programme de la journée

10h00 / Accueil par la MPAA

10h15-11h30 / Amateur et fier de l'être !

Comment définir l'amateur et/ou la pratique en amateur ? Quels sont les difficultés rencontrées par les amateurs et les freins au développement des pratiques ? Les différences entre le bénévole et l'amateur ? L'amateur est-il celui qui pratique une activité artistique pour son plaisir, dans le cadre de ses loisirs ? Quelle est alors la place du spectacle dans la pratique en amateur ?

Avec la participation d'Anne Cécile Nentwig (sociologue), Pierre Fronton (avocat spécialisé), Justin Mainguy (MPAA Broussais), François Thuillier (A cœur joie), Suzy Dupont (FNCTA) et de représentants de la Ligue de l'enseignement.

11h30-13h / Amateur ou professionnel, est-ce la question ?

Introduction par « Le 100, établissement culturel et solidaire »

Est-on amateur dès lors que l'on n'est pas professionnel ? Ou vice-versa ? Au-delà de la définition du praticien amateur, le professionnel se définit-il uniquement comme celui qui vit de sa pratique artistique ? Etre amateur est-il un état ou un statut ? quid du professionnel ? Peut-on les différencier de par leur fonction sociale, leur posture, etc. Comment clarifier les zones « grises » : adéquation des compétences ou du projet artistique et réalité économique, insertion professionnelle, exercice pédagogique, etc.

Avec Philippe Berthelot (Fédélima), Marc Slyper (CGT spectacle), Patricia Neels (école de Boulogne Billancourt) et des représentants de la CMF, de l'orchestre Ostinato et de l'OFJ, et d'une compagnie de danse

13h-14h30 - Déjeuner

14h30-16h / Définir la pratique en amateur, une atteinte à la liberté ?

Alors que le projet de loi d'orientation pour la création artistique (Lorca) est en cours d'élaboration et devrait être discutée au 1^{er} semestre 2014 au Parlement, comment protéger la pratique en amateur sans attenter à sa liberté d'expression ?

Avec Guillaume Léchevin (Fédélima), Pierre Fronton (avocat spécialisé), André Queffelec (Bodadeg ar Sonerion, la confédération des bagadoù et sonneurs de Bretagne et d'ailleurs), Daniel Véron (DGCA-ministère de la Culture)

16h / Conclusion par Marie-Christine Blandin, sénatrice, présidente de la Commission Culture (sous réserve)

Et à partir de 18h, vous pourrez participer au vernissage de l'exposition collective d'artistes amateurs, en partenariat avec le 100

Entrée libre sur inscription préalable. Inscription en ligne sur www.fuse.asso.fr

Déjeuner sur réservation avec participation de 10€ (gratuit pour les adhérents de FUSE)

FUSE Fédération des usagers du spectacle enseigné - www.fuse.asso.fr

✉ fuse.relations@gmail.com 📍 6 boulevard de l'Égalité 44100 NANTES ☎ 06 07 63 89 93